

Emetteur : fbcL N° panneau : PA D ATG
Affiché le : 30/1/26 Retiré le : 30/3/26
Annexes : Non [] O [] Voir accueil

Département d'Eure et Loir
Canton de Chartres-1

COMMUNE DE JOUY
4 Place de l'Eglise
28300 JOUY
Tél : 02 37 18 05 85
Fax : 02 37 18 05 94



Arrêté n° ATM	2026	011
Catégorie	Culture et sport	
Nombre de pages	1	/ 1
Paraphe		

ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY

Terrain d'honneur et annexe impraticables

Le Maire de la Commune de JOUY,

- Vu la réglementation en vigueur,

ARRETE

ART 1 - En raison des intempéries, le terrain d'honneur et l'annexe de football sont déclarés impraticables.

ART 2 - Les entraînements et les matches sur le terrain d'honneur ainsi que sur l'annexe sont interdits le samedi 31 janvier 2026 et le dimanche 1^{er} février 2026.

Ampliation adressée au :

- District d'Eure et Loir.

JOUY, le 30/01/2026

Pour le Maire de JOUY
Et par délégation,
L'adjoint,
Jacky TARANNE



Certifié exécutoire compte tenu de :

-la notification le :
-et de l'affichage le : **30 JAN 2026**....